



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Special Projects/Projets Spéciaux

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage/, Phase III

Floor 10C1/Étage 10C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet GOVT OF CANADA RELOCATION SUPP SVCS	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-164574/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-164574	Date 2016-05-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZL-106-30139	
File No. - N° de dossier 106zl.M7594-164574	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-06-08	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sanford, Gordon	Buyer Id - Id de l'acheteur 106zl
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4633 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Invitation M7594-164574/A

Modification 005

Cette modification à l'invitation a été soulevée afin de:

1. Fournir les réponses aux questions relatives à l'invitation tel que détaillé à la section A, et
2. Modifier l'invitation tel que détaillé à la section B.

SECTION A: QUESTIONS ET RÉPONSES

	Question	Answer
Q56	L'entreprise pour laquelle je travaille est une multinationale ayant une filiale constituée au Canada. Si nous présentons une soumission au nom de notre filiale canadienne, pouvons-nous utiliser l'expérience et les mandats antérieurs de notre société-mère lorsque nous répondons aux critères d'évaluation obligatoires et cotés?	<p>Non, toute l'expérience doit être celle du soumissionnaire en soi. Pour répondre aux critères d'évaluation obligatoires et cotés, le soumissionnaire doit utiliser son expérience si mandat antérieur et non l'expérience d'un sous-traitant ou d'une société affiliée et similaires.</p> <p>Conformément à l'article 2.1 de la demande de propositions – section 04 des Instructions normalisées 2003 – biens ou services – besoins concurrentiels (2015-07-03), le terme « soumissionnaire » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux.</p> <p>Conformément à l'article 3.2, Section I – Soumission technique, paragraphe iv) de la demande de propositions, « Projets antérieurs similaires : Dans les cas où la soumission doit comprendre la description de projets antérieurs de réinstallation : (i) le projet doit avoir été réalisé par le soumissionnaire lui-même (l'expérience acquise par un sous-traitant proposé ou une société affiliée au soumissionnaire ne compte pas);... ».</p>

		Pour une coentreprise, le soumissionnaire doit prendre connaissance des exigences relatives aux coentreprises décrites dans les Instructions uniformisées 2003 – biens ou services – besoins concurrentiels (2015-07-03) et l'alinéa de la partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions.
Q57	Basée sur les exigences de la clause du contenu canadien mentionné à la section 5.1 (b) de la DDP, pour être considéré comme conforme, cela veut-il dire que ma soumission doit être d'une entreprise canadienne?	Non. En conformité avec l'article A3050T du Guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA), si une entreprise peut offrir des services canadiens, elle sera considérée comme offrant un contenu canadien. L'attestation du contenu canadien exige que 80 p. 100 des personnes fournissant les services doivent être établis au Canada.

SECTION B :

MODIFICATION À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

Modification no 31

La date de clôture des soumissions sera reportée au 8 Juin 2016.

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT
INCHANGÉES**